

L'ETHIQUE ET LA PANDÉMIE

Comme le disait le regretté philosophe michel SERRES:

« C'était mieux avant.... »

Tout d'abord, avant quoi:

-avant notre époque?

- au XXème siècle ou pendant les 30 glorieuses?

-ou alors avant cette terrible pandémie qui se propage sur notre planète terre à une vitesse phénoménale où nos gouvernements sont parfois pris de court ou de vitesse et en oublie l'éthique.

Lors de la crise du SRAS en 2003, Ross Upshur expert canadien en santé publique a axé ses recherches sur l'éthique des interventions en situation de pandémie. Il a publié de nombreux articles sur les enjeux éthiques dans cette situation. Il aida les autorités à prendre des décisions difficiles en cas d'épidémie, comme celle d'évacuer les ressortissants qui présentent les symptômes du nouveaux coronavirus.

Il faut, par ailleurs distinguer l'isolement de la quarantaine.

L'isolement concerne les personnes infectées par le virus et pour lesquelles sont nécessaires des soins en milieu hospitalier.

La quarantaine est imposée afin de limiter le risque de transmission infectieuse. Elle oblige les personnes à renoncer à leurs droits constitutionnels de liberté de mouvement mais on a des obligations envers elles, celles de les autoriser à sortir pour des raisons évidentes telles: la santé (visite chez le médecin, achat de médicaments), le travail en privilégiant le télétravail quand cela est possible, le ravitaillement alimentaire.

Des écarts ont été constatés entre les documents de référence qui traitent du droit et ceux qui traitent de l'éthique. En effet, de nombreuses questions d'éthique se sont posées auxquelles nous n'étions pas préparés:

-des salariés ont refusé de se présenter au travail car leur entreprise ne faisait pas assez pour les protéger;

-dans quels contextes, les autorités de santé publique peuvent-elles divulguer les noms des personnes infectées?.

Nous retrouvons également en 2020 le même problème cité précédemment à savoir le manque de matériel de protection qui entraîne parfois certaines catégories de travailleurs à se protéger derrière leur droit de retrait. C'est ce que nous entendons tous les jours dans les médias. Il est indispensable que les gouvernants de nos états encadrent ce phénomène (droit de retrait) en donnant les moyens aux entreprises de se fournir en matériel de protection (masques, gants, combinaisons, etc.....En effet, il est impossible de mettre en arrêt l'économie d'un pays ce qui aurait un impact encore plus désastreux pour l'avenir et pour le moral des citoyens. Il faut absolument que les gouvernants soient fermes mais très explicites sur les mesures prises par eux afin d'éviter des confusions et des rejets par la population qui pourraient se concrétiser par le non-respect des consignes et ainsi, empêcher la stagnation de la pandémie et sa récession.

Toutes ces questions se sont posées lors de la pandémie de 2003. Ces questions sont encore d'actualité en 2020 (17 ans après!) avec cette nouvelle pandémie du COVID-19.

En effet, nous avons pu entendre les médias donner les noms de certaines personnes atteintes de ce virus: député, ministres, personnalités, etc...

N'y a-t-il pas là, une atteinte à la vie privée même si nous faisons face à un phénomène d'une grande ampleur, prenons garde à ne pas dépasser certaines limites qui n'ont, compte tenu de l'urgence, pas été définies par les autorités médicales et gouvernementales.

Les personnels de santé doivent soigner mais jusqu'à quel prix. En effet, un problème important d'éthique se pose à eux. Devant l'évolution journalière de la pandémie, certaines structures médicales n'arrivent pas à suivre faute de matériel et, un cas de conscience apparaît: « qui allons nous soigner ou laisser de côté? ».

Cette question a été posée et la réponse apportée est d'autant plus effroyable qu'elle est, hélas, logique dans ce contexte de « guerre » à savoir qu'il faut faire un choix: soigner les patients moins vulnérables et plus jeunes par rapport à ceux qui présentent des pathologies graves et/ou qui sont âgés.

Où est l'éthique médicale?

Mais, il n'y a pas lieu de jeter la pierre aux équipes médicales car ce sont elles qui doivent résoudre ce dilemme, au combien difficile, en leur âme et conscience et qui sont sur le front 24h/24.

Peut-on, nous Lions, contribuer à éviter les problèmes cités?

Oui, dans la limite de nos moyens financiers et à travers nos fondations mais pas qu'elles.

En lien avec les autorités locales de santé, cette contribution serait l'achat de matériel pour nos hôpitaux, nos médecins de ville, nos infirmières, nos kinésithérapeutes.

Enfin, nous sommes bien sûr confinés chez nous, nos actions sont annulées ou reportées mais, sans attendre une décision si chaque club contribuait, en plus, dans sa sphère de compétence, à faire de même, nous aurions un impact très positif sur la population et nous contribuerions à la bataille contre cet ennemi invisible.

C'est cela servir.